

Planter des prairies multi-espèces pour maintenir le pâturage en été

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE

Autonomie décisionnelle
Sensibilité aux aides
Santé financière de l'exploitation

SOCIAL

Vivabilité - Emploi
Acceptabilité sociale
Rentabilité du travail

ENVIRONNEMENTAL

Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation
Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire
Produits phytosanitaires – **Diversité des espèces**

Contexte et objectif

Face à l'augmentation des sécheresses au printemps ou en été, de nombreuses fermes herbagères se posent la question d'implanter des mélanges prairiaux adaptés à ces conditions. On voit donc se multiplier en Normandie les prairies multi-espèces et notamment les mélanges dits « mélanges suisse ». Ces mélanges ont fait leur preuve dans d'autres régions de France, mais qu'en est-il de la Normandie ? Quel intérêt peuvent apporter ces prairies ?

Description - mise en œuvre

Cette fiche s'appuie sur le suivi de la mise en place de plusieurs prairies multi-espèces en Seine Maritime et dans l'Eure sur 5 fermes. Les mélanges implantés sont différents d'une ferme à l'autre, chaque éleveur ou éleveuse ayant choisi son mélange selon ses objectifs et les caractéristiques de ses parcelles. Les mélanges implantés sont des mélanges d'au moins 6 espèces. Certaines parcelles suivies ont été semées avec des espèces spécifiques afin d'observer leur comportement en mélange : la chicorée, le plantain, le sainfoin, des plantes aromatiques, le trèfle violet et la luzerne.

Résultats

Pour réussir l'implantation de sa prairie multi-espèces :

- Il n'est pas nécessaire de semer à plus de 25 kg/ha. Les prairies suivies ont été semées à des densités allant de 23 kg/ha à 33 kg/ha. Nous n'avons pas observé de différence dans l'implantation et le salissement entre les différentes densités de semis.
- Semer ses prairies à la volée (socs relevés) : pour limiter le salissement entre les lignes de semis
- On peut semer sa prairie multi-espèces sous couvert
- Pas de fertilisation à l'implantation si trèfles dans le mélange

Productivité :

Les essais ont montré des rendements variables sur les prairies suivies dépendant du potentiel du sol et des conditions de pâturage. En moyenne, les prairies multi-espèces suivies présentent des rendements similaires à la moyenne de la ferme ou légèrement supérieur. Cependant pour les éleveurs et éleveuses suivies le principal intérêt de ces prairies c'est leur **capacité à fournir une ressource alimentaire en période estivale, y compris en cas de sécheresse.**

Valeurs alimentaires : les analyses ont montré que les valeurs alimentaires des prairies multi-espèces sont très satisfaisante (environ 1 UFL pour 100 PDI au printemps). Des différences de valeurs ont pu être observées entre les prairies selon la part de trèfle dans le mélange : plus la part de trèfle est importante, plus la MAT est élevée.

Implantation des différentes espèces :

Bien que les mélanges testés soient des mélanges diversifiés composés d'au moins 6 espèces, on observe que le ray gras anglais et le trèfle blanc dominant la composition des prairies dès la première année après l'implantation.

Les autres espèces sont généralement bien présentes (ex. chicorée, plantain, fétuques, fléole, paturins, lotier, etc.) mais restent minoritaires.

Le trèfle violet s'est très bien implanté en mélange, et permet à bon rendement sur les premières années. Cependant les prairies suivies ont été implantées il y a 2 ou 3 ans et il est encore tôt pour observer si ce rendement se maintient les années suivantes lorsque le trèfle violet risque de réduire fortement (car ce n'est pas une plante pérenne).

Certaines espèces ont été plus décevantes notamment la luzerne, le mélange de plantes aromatiques et le sainfoin. Cependant ce sont des espèces peu agressives et adaptées à des conditions très séchantes. Les parcelles sur lesquelles elles ont été semées n'étaient peut-être pas adaptées pour permettre le développement de ces espèces.

Reproductibilité

Les prairies multi-espèces sont une piste pour maintenir le pâturage sur la période estivale en cas de sécheresse. Cependant, les espèces à planter dépendent du type de sol, des conditions climatiques locales et surtout des objectifs de l'agriculteurs (pâturage ou fauche, animaux à fort besoins ou non, prairie temporaire ou permanente, etc.). Il faut donc adapter le mélange selon la parcelle.

Pour composer son propre mélange adapté à ses besoins, le GNIS propose un outil en ligne : <https://le-calculateur.herbe-actifs.org/>

En images



Mélange suisse avec Sainfoin



Mélange suisse avec chicorée et plantain

En savoir +

RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS CAMPAGNES VIVANTES

Célie, BRESSON – Chargée de mission élevage

02 32 70 43 18 – 07 82 79 02 40

celie.bresson@civam.org